



Facture impayée qui ne me concerne pas

Par **fabrice**, le **31/03/2012 à 13:27**

Bonjour,rnrnJ'ai reçu un courrier de la part d'un cabinet de recouvrement.rnrnCelui-ci est mandaté par une société de dépannage et concerne une facture impayée pour une Clio accidentée.rnrnOr je n'ai pas eu d'accident et ne possède pas de Clio.rnrnQue dois-je faire?rnrnMerci d'avance

Par **alterego**, le **31/03/2012 à 15:13**

Bonjour,rnrnVous informez par lettre recommandée AR la société de dépannage que vous n'avez jamais possédé de Clio, ni eu d'accident, et vous l'invitez à rappeler son "pitbull", la société de recouvrement.rnrnPréciser qu'en l'absence de réponse sous 8 jours à réception de cette lettre, vous déposerez plainte contre les deux compères auprès du Procureur de la République.rnrnAdressez copie à la société de recouvrementrnrnCordialementrnrnrnrnrnrnrnrn[citation]**Ces informations ne sauraient remplacer la consultation de votre Conseil habituel ou de tout autre professionnel du droit**[/citation]